

**Assemblée Générale du jeudi 8 mars 2018**  
**Anses – salle Mc Clintock, bâtiment Copernic**  
**14 rue Pierre et Marie Curie - 94701 Maisons-Alfort Cedex**

## **Compte-rendu de la partie ouverte au public**

### **I. Rapport d'activités**

(cf. Présentation\_partie\_ouverte\_AG2018)

Présentation du rapport d'activités avec notamment

- Bilan de l'année écoulée ;
- Présentation des travaux du groupe de travail « Ouverture vers le privé » ;
- Présentation des travaux du groupe de travail « Témoignages d'acteurs de la Santé Publique Vétérinaire ».

### **II. Regards croisés sur la Santé Publique Vétérinaire ; témoignages d'autres associations**

Quatre associations œuvrant en Santé Publique Vétérinaire nous ont fait l'honneur de venir présenter leur association et leur vision de la Santé Publique Vétérinaire :

- ComVet de l'AFSTAL (cf. Présentation\_ComVet\_AFSTAL)
- CVE (cf. Présentation\_CVE)
- SIMV (cf. Présentation\_SIMV)
- SVPF (cf. Présentation\_SVPF)

### **III. Perspectives et orientations stratégiques du RSPV**

Des échanges fructueux et riches ont été engagés avec la salle à travers cinq questions principales :

- Votre avis sur le RSPV ?
- Vers une fertilisation croisée public/privé ?
- Vers une stratégie de communication dynamique ?
- Le RSPV à la confluence des associations œuvrant en Santé Publique Vétérinaire ?
- Quelles actions en 2018 ?

(cf. Présentation\_partie\_ouverte\_AG2018)

Vous trouverez ci-dessous la synthèse des discussions qui en ont résulté.

#### **=> Enjeux communs aux acteurs publics et privés de la Santé Publique Vétérinaire et pour lesquels une réflexion commune serait souhaitable :**

- L'innovation : 10 % du chiffre d'affaires des industries pharmaceutiques est investi dans la recherche. Il s'agit d'un modèle qui ne se retrouve pas forcément dans d'autres secteurs d'activité. L'innovation de plus en plus portée sur la prévention tout comme l'apparition de kits de diagnostic rapides vont probablement bouleverser les pratiques vétérinaires.
- Disponibilité des médicaments vétérinaires : Il existe 2600 autorisations de mise sur le marché de médicaments vétérinaires en France mais cela ne signifie pas que 2600 médicaments vétérinaires sont disponibles à tout moment. En effet, il est parfois difficile de trouver une congruence entre les cycles industriels (un an de fabrication pour un médicament) et la réactivité nécessaire lors de l'émergence de maladies (FCO, par exemple).
- Développement éthique du marché des médicaments vétérinaires : Le vétérinaire est à la fois un

médecin et un chef d'entreprise. Comment développer un marché en respectant l'indépendance du vétérinaire afin de ne pas remettre en cause la confiance que les propriétaires d'animaux lui portent ?

- Préserver la notion de médicaments (versus intrant) : Il existe un risque de ne plus considérer le médicament que comme un intrant et, in fine, de ne percevoir que ses externalités négatives au détriment de sa finalité initiale.

- Mise en œuvre de bonnes pratiques vétérinaires : Si les résultats du plan EcoAntibio sont aussi bons, serait-ce parce que les marges de progression étaient initialement importantes ? Il est important que la profession démontre constamment son excellence opérationnelle.

- Enjeux de perception : C'est bio, donc c'est bon. Le bio s'est construit contre les intrants pour rétablir une confiance perdue dans le système. De la même manière, les sondages démontrent que beaucoup d'éleveurs considèrent que le vaccin est un curatif tandis que 100 % des personnes interrogées désirent des poulets non vaccinés => Pour éviter une exploitation des peurs, il est important d'informer et d'éduquer. La Santé Publique Vétérinaire, ce n'est pas se priver de l'arsenal thérapeutique.

- Lutte antivectorielle : Nous disposons actuellement de peu d'outils de prophylaxie ou curatifs. De nombreuses technologies sont en train d'émerger et il convient de les accompagner. Par exemple, un produit d'irradiation d'un moustique doit être considéré comme un biocide ? Un médicament ? Un intrant ?

### **=> La place du vétérinaire praticien dans la Santé Publique Vétérinaire**

- L'habilitation sanitaire ne se résume pas à la rage. Prévenir les zoonoses tout en évitant l'euthanasie de chats (toxoplasmose & femme enceinte) sont des réalités vécues au quotidien par les vétérinaires praticiens.

- Le vétérinaire praticien est un maillon essentiel de la SPV mais il en a peu conscience.

- L'Ordre estime que tous les vétérinaires praticiens font de la SPV et, à ce titre, s'investit fortement sur des travaux portant sur cette thématique : maillage territorial, plan EcoAntibio, etc.

- La notion d'environnement n'apparaît pas dans la définition de l'Académie Vétérinaire de France. Or, l'incorporation de cette notion pourrait amener les étudiants à mieux appréhender la SPV. En effet, ces derniers sont très souvent intéressés par la préservation de la faune sauvage/exotique. La définition proposée par l'OMS explicitant le lien entre animaux, humains et environnement serait plus adéquate.

- Le nouveau référentiel de formation des étudiants vétérinaires fait explicitement référence à la Santé Publique ; le RSPV junior pourrait consolider et appuyer la mise en œuvre de ce nouveau référentiel.

### **=> Constats sur le RSPV**

- Le RSPV rassemble tous les cadres de la Santé Publique Vétérinaire et pas uniquement les vétérinaires. Il existe, en effet, un très large palette d'acteurs impliqués en SPV.

- La dénomination du réseau peut effrayer ceux qui n'appartiennent pas à la sphère publique. Il pourrait être intéressant de créer un concept plus fédérateur autour de la SPV comme, par exemple, UniVéto, pour regrouper toutes les associations intéressées par la SPV.

- Faire connaître le réseau et ses actions est essentiel ; les économies ne doivent pas porter sur le budget communication.

### **=> Perspectives et avenir du RSPV**

- Le RSPV doit se doter d'une vision de plus long terme et définir des cibles et livrables concrets qui permettront d'évaluer le succès des actions entreprises par le RSPV.

- Le RSPV pourrait accompagner le développement économique de la France dans l'agro-alimentaire en défendant le savoir-faire français à l'étranger ou en ramenant de la crédibilité et de la confiance sur les pratiques de production/transformation.

- Le RSPV est légitime pour rassembler les différents acteurs de la SPV autour de projets communs et fédérateurs comme, par exemple, recenser les actions menées et à mener. Il est, en effet, important de ne pas réinventer la roue et d'établir des synergies. Par exemple, l'Ordre effectue déjà un travail de collaboration avec l'ordre des médecins pour aborder les zoonoses, rappeler le rôle du médecin en cas de morsures, etc.

- Pour que le RSPV contribue activement aux problématiques actuelles en SPV, il serait utile, dans un premier temps, de les recenser en allant interroger différentes catégories d'acteurs : éleveurs,

professionnels de l'agro-alimentaire, etc.

**Les actions concrètes plébiscitées pour l'année 2018 :**

- La création d'un compte LinkedIn pourrait augmenter considérablement l'audience du RSPV à peu de frais (humain et financier).
- Les dîners associant d'autres associations sur des thèmes d'intérêt partagés ; l'objectif serait, à la fois, de créer du lien mais également de contribuer à la réflexion en SPV.
- Le recensement des associations œuvrant en SPV ainsi que leurs actions en matière de SPV.
- Une collaboration étroite avec la SVPF.

**\*\*\* Clôture de l'AG et poursuite des discussions autour de l'apéritif offert par le RSPV \*\*\***